

DSDEN DES ALPES MARTIMES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole de SPERACEDES 12, rue du Docteur Belletrud 06 530 SPERACEDES 04 93 60 58 43 ecole.0060572P@ac-nice.fr Directeur : François Bouffault	Date : Mardi 18 octobre 2016
--	------------------------------

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires
- Monsieur PASQUELIN : Maire de SPERACEDES
- Monsieur SCORDO : Adjoint aux écoles
- Madame JOURDAN : Enseignante maternelle
- Madame CAMPOLO : Enseignante maternelle et élémentaire
- Madame CHEVILLON : Enseignante élémentaire
- Madame CHIOCCI : Enseignante élémentaire
- Monsieur FIORETTI : Enseignant spécialisé
- Madame BECH : Représentant des parents d'élèves
- Madame CASTE : Représentant des parents d'élèves
- Monsieur GAREAU : Représentant des parents d'élèves
- Madame LESTRELIN : Représentant des parents d'élèves
- Madame MARTIN : Représentant des parents d'élèves

- Autres personnes présentes
- Mesdames BUDDÉ et SERRE (Cantine)
- Délégués élèves : Dany GRAUWELS, Yann GARINO et Orégane KERNER

- Excusés :
- Monsieur GUITTON : IEN Val de Siagne
- Madame ELLENA : DDEN,
- Madame JURION : Psychologue Education Nationale
- Madame GANOFISKY : Enseignante élémentaire (en congé)
- Madame CHOISY : Directrice du centre de loisirs représentant la communauté de communes

ORDRE DU JOUR :

Présentation des membres du nouveau conseil d'école
Résultats des élections de parents d'élèves
Présentation des délégués élèves
RASED
Effectif de rentrée, bilan
Vote du règlement intérieur
Point sur le PPMS
Projet d'école 2016-2019
Fonctionnement de l'école, cantine, centre de loisirs

Point sur les travaux

Questions diverses reçues par les parents d'élèves élus avant le lundi 17 octobre.

En introduction, M. Le Directeur précise que cette année, trois Conseils d'Ecole seront organisés.

- Tour de table, présentation
- Résultats des élections des parents d'élèves :

Le taux de participation s'élève à 63% contre 54 % l'an passé, élection de 5 titulaires et de 5 suppléants.

Titulaires : LESTRELIN Edwige, MARTIN Anne-Laure, GAREAU Jean-Xavier, GUILLEM Corine, BECH Hélène, GAREAU Anne, LE CLAIRE Béatrice, BARRANCO Emmanuelle, DOMINGUES Stéphanie.

- Questions des délégués de classe : les élèves du CM1 -CM2 CE2-CM1 et CE1-CE2

Demande de la classe de CE1-CE2 représentée par Dany GRAUWELS (CE1-CE2) :

Problème du balcon qui s'effrite situé au-dessus de la classe de Mme JOURDAN.

Dalles en mousse qui se décollent autour du toboggan.

Pose d'un filet dans les deux cours de l'école maternelle au-dessus des grillages existants, afin que les ballons ne tombent pas hors de celles-ci.

Avoir plus de cordes à sauter.

Avoir de la soupe à la cantine.

Pour le centre de Loisirs : acquérir un plus grand tapis de jeu, des jeux de bataille navale, docteur Maboule ainsi qu'un ballon de basket.

Réponses apportées par les parties concernées :

- M. le Maire assure que le balcon va être réparé pendant les vacances de la Toussaint 2016 et les dalles recollées pendant cette même période.

-Concernant la pose d'un filet, M. le Maire se renseigne si cela ne pose pas de problème de sécurité par rapport à la prise au vent et si ce sera accepté par l'inspection académique.

Il propose également de rehausser les grillages existants si la pose du filet est irréalisable.

- Le personnel de cantine informe les enfants que le choix des menus est imposé par la société SCOLARES en charge de livrer les repas.

- L'APE va offrir aux enfants les jouets, jeux, ballons, rubans demandés ainsi que des boites de rangements.

Il est précisé par les professeurs des écoles que les élèves devront prendre soin et ranger tout le matériel.

Demande de la classe de CE1-CE2 représentée par Yann GARINO (CE1-CE2) :

Internet ne fonctionne pas sur les ordinateurs.

Le rétroprojecteur ne fonctionne pas correctement (visibilité floue).

Avoir plus souvent des hamburgers-frites à la cantine.

Avoir plus d'activités péri-scolaires aux NAP notamment concernant sa tranche d'âge.

Réponses apportées par les parties concernées :

- Concernant la défaillance d'Internet, M. le Maire a répondu qu'il rencontrait le même problème à la mairie et que ce problème relevait de l'opérateur sans préciser si une intervention était prévue.

- M. le Maire a sollicité les enfants pour qu'ils proposent des idées dans le cadre des activités aux NAP.

Demande des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 représentée par Orégane KERNER (CM1-CM2) :

Poser un paravent devant l'urinoir des garçons.

Avoir la possibilité d'avoir un petit animal de compagnie en classe.

Aller aux îles de Lérins.

Acquérir des petits instruments de musique pour utilisation dans la cour.

Acquérir des ballons en mousse pour le jeu « balle assise » ainsi que des rubans.

Réponses apportées par les parties concernées :

- M. le Maire va étudier la demande relative à la sortie aux îles de Lérins et la budgétiser - d'autant que plusieurs sorties sont déjà prévues - et prend note de la pose du paravent dans les toilettes garçons sans préciser de date d'exécution.

- M. le Directeur n'est pas contre le fait d'accueillir un animal de compagnie dans sa classe mais il soulève la question de gardiennage pendant les vacances scolaires (et quel type d'animal ?). A l'étude.

- Le choix des instruments de musique est à définir avec les enseignants car Mme CHIOCCI stipule qu'il y a déjà des instruments de musique à l'école.

- L'achat des ballons, rubans etc... sera effectué par l'APE.

- **RASED**

Point sur le RASED :

Le RASED intervient activement sur l'école, Madame Sylvie JURION, Psychologue de l'Education Nationale et Monsieur Eric FIORETTI enseignant spécialisé.

Une réunion de synthèse a eu lieu, elle a permis aux enseignants d'échanger sur les élèves qui bénéficieront de prise en charge RASED. Des réunions de l'équipe éducative sont programmées.

M. FIORETTI stipule qu'il intervient une demi-journée par semaine sur le temps scolaire.

- **Effectif de rentrée :**

La rentrée s'est faite avec 114 élèves contre 116 l'an passé.

Répartition par classe :

26 élèves PS-MS-GS / 22 élèves GS-CP / 22 élèves CP-CE1 / 22 élèves CE2-CM1 / 22 élèves CM1 - CM2.

- **Vote du Règlement Intérieur :**

Lecture est faite du règlement intérieur.

M. Le Directeur propose d'adapter le règlement intérieur au plan Vigipirate concernant l'entrée des parents à la maternelle en ajoutant la phrase « en l'absence du plan Vigipirate activé » ainsi que la mise en place des mots d'absence à remplir par les parents.

Les parents proposent que chaque enseignant fasse un rappel des règles de bonne conduite sur la violence et l'utilisation répétée de mots grossiers notamment lors de la pause déjeuner.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

- **Projet d'école 2016-2019 :**

Le projet d'école 2016 -2019 débute cette année avec les nouveaux programmes pour l'école élémentaire (nouveaux programmes déjà initiés l'année passée avec l'école maternelle.)

Nouveaux programmes de l'école élémentaire à la rentrée 2016

Redéfinition des cycles

Cycle I : PS-MS-GS

Cycle II : CP-CE1-CE2

Cycle III : CM1-CM2-6ème

3 AXES :

Axe 1 : mieux former pour mieux réussir l'école

Favoriser le travail d'équipe apporter une attention particulière à la liaison maternelle élémentaire et à la continuité du cycle 3 en lien avec le collège.

-Développer les réunions d'équipes

-Accroître les échanges avec le RASED.

-Développer les projets entre la maternelle et l'élémentaire, et l'élémentaire et le collège.

Assurer un accompagnement personnalisé des élèves dans la classe et dans l'école.

Utiliser des outils communs d'analyse et de repérage de la difficulté scolaire.

Utilisation du RASED (co-intervention dans la classe).

Mettre en place des décroissements pour des élèves repérés.

Utiliser la banque de ressources d'outils numériques.

Améliorer la communication avec les professionnels de santé (orthophoniste, psychologues,...).

Organiser des temps de dialogue avec les élèves en difficulté, pendant les APC.

Axe 2 : mieux accueillir pour assurer l'équité de l'école

Agir sur le climat scolaire, assurer les conditions du vivre ensemble.

Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité (mise en place d'ateliers philosophiques, de débats coopératifs...).

Utiliser les principes démocratiques dans la classe, dans l'école.

Développer un accueil individualisé des élèves et de leur famille.

Renforcer la collaboration avec les familles pour des projets sportifs, culturels et artistiques.

Prolonger la collaboration avec le périscolaire, y compris pour la gestion des conflits.

Développer l'autonomie, l'engagement et les comportements responsables des élèves.

Mettre en place des responsables au sein des classes et de conseils (pour la classe et pour l'école).

Mettre en place la régulation des conflits par les élèves.

Utiliser des plans de travail et la pédagogie de contrat, ateliers individuels en maternelle.

Utiliser les TICE dans les plans de travail.

Axe 3 : favoriser une meilleure ouverture à l'école

Construire et développer les parcours éducatifs.

PARCOURS CITOYEN :

Poursuivre le travail sur l'acceptation de la différence.

Développer l'esprit critique des élèves par rapport à la diversité des moyens d'information.

Participer à la vie démocratique de la commune

PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL

Donner une culture commune à l'ensemble des classes de l'école (parcours culturel suivi tout au long de la scolarité afin de multiplier les expériences artistiques et culturelles).

Création de spectacles poétiques ;

Création de spectacles musicaux

Visites de musées ;

Participation aux projets de circonscription (projet danse).

Le directeur précise qu'il ne participe pas au projet danse mais qu'il propose un parcours en rapport avec les énergies renouvelables en partenariat avec la CAPG.

PARCOURS SANTE :

Faire intervenir des professionnels de santé par rapport à l'hygiène et à l'éducation nutritionnelle.

Mettre en place des parcours sportifs variés.

Éduquer les élèves à la prévention des risques et aux gestes qui sauvent.

PARCOURS SPORTIF :

Projet Ski

Projet en commun avec les intervenants de la CAPG

Concernant les parcours sportifs et le parcours artistique et culturel, des transports vont être nécessaires.

- 6 sorties ski

- Sortie musée PEAC

- Sortie danse

- Le Directeur a pour projet d'organiser une sortie voile sur 2 journées (en 4 séances). Cette sortie est pour le moment à l'étude.

• PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Pour rappel, le PPMS est le document officiel et obligatoire mis à jour, qui définit les conduites à tenir en cas de danger précis.

Pour chaque risque, une réponse adaptée est apportée.

Le PPMS comporte différentes fiches sur les conduites à tenir, le rôle de chacun, la constitution de la cellule de crise, les annuaires de crise (personnes à contacter selon la situation) et les informations à diffuser aux familles .

Ce document est transmis aux autorités compétentes. Ce document est réalisé pour l'école sur le temps scolaire

- Incendie => Évacuation (Exercice réalisé trois fois par an)
- Séisme => Évacuation particulière « séisme »
- Nuage toxique, risque nucléaire, risque météo => mise à l'abri
- Intrusion => Fuite ou Confinement dans les lieux prévus

Rappels :

* L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte.

* Un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;

* L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée .

* Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

* En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès

* Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.

* Chaque école réalise des exercices de sécurité et doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS), qui peut être à l'occasion remis à jour, ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

Selon les enseignants, le dispositif de « l'intrusion » déclenché par un sifflet n'est pas suffisamment opérationnel c'est pourquoi l'utilisation d'une alarme a été proposée par monsieur le Maire qui envisage d'utiliser l'alarme anti-intrusion avec un système de déclenchement adapté, le sujet est à l'étude.

- Fonctionnement de l'école, cantine, centre de loisirs :

Etude :

Cette année la mairie a accordé le dédoublement de l'étude 2 soirs par semaine le lundi et le jeudi ce qui permet de réduire les effectifs à 18-19 ces deux soirs là, plus de temps pour s'occuper des élèves. Les deux autres soirs sont à 25-28 élèves.

Cantine :

Les PAI ont été diffusés et sont au nombre de 7.

Le problème de l'heure de la sieste des petits est à nouveau à l'ordre du jour pour des problèmes d'organisation, un retard certains jours mène à l'impossibilité de coucher les petits à 13h00.

Les mesures prises sont les suivantes :

- Respect de l'heure de sortie des classes de PS MS GS et GS CP
- Respect de l'heure de départ de la salle polyvalente
- Préparation des assiettes avant l'arrivée des enfants pour le premier service.

Ecole :

Fonctionnement conforme aux indications du plan Vigipirate.

- Point sur les travaux :

Remerciement à la mairie pour une dotation en matériel informatique (6 ordinateurs et un vidéoprojecteur)
Merci aussi pour la réparation du vidéo projecteur mais mise au point à faire, problème de netteté.

Concernant les travaux demandés pour le nouveau plan de confinement « alerte intrusion »

Blindage des portes, installation de fermetures des portes et volets par 3 barres pour les salles de confinement. Pose de film occultant sur les vitres. Ces travaux doivent être réalisés durant les vacances de la Toussaint. Un nouvel exercice sera réalisé pour valider ce matériel.

Concernant le reste des travaux

1/ A la maternelle : humidité et tâches au plafond pouvant être liées à la présence de rongeurs ?

La présence de rongeurs a déjà été évoquée l'année dernière (rats, déjection, vers tombant du plafond) pour laquelle la Mairie a procédé à plusieurs dératisations.

Néanmoins, le problème reste entier puisque Madame CAMPOLO rapporte une odeur pestilentielle présente chaque matin dans sa classe en précisant qu'en l'absence d'une aération préalable quotidienne de $\frac{1}{2}$ d'heure, il lui serait impossible de dispenser son cours : ceci laisse donc à penser que le problème persiste : M. le Maire propose donc de faire effectuer une nouvelle dératisation.

Devant l'ampleur de la situation et les risques sanitaires qu'elle engendre, les parents d'élèves pensent que la dératisation ne suffira pas à elle seule à éliminer cette odeur et proposent à M. le Maire de retirer les plaques constituant le faux plafond, la laine de verre si elle est souillée et de procéder à leur remplacement dans les plus brefs délais. Sur ce point, M. le Maire ne nous a pas donné de date précise.

Nous sommes conscients que les travaux effectués dans le cadre du plan vigipirate (blindage des portes etc..) constituent une surcharge de dépenses pour la commune mais il est inconcevable qu'enfants et enseignants continuent à subir des désagréments aussi importants.

2/ Balcon de l'appartement toujours effrité - ce point est source d'une vive inquiétude de la part des parents d'élèves. Comme précisé plus haut les travaux de restauration seront effectués pendant les vacances de la Toussaint 2016.

Cependant les parents d'élèves s'inquiètent de la réalisation des travaux pendant les vacances scolaires car la cour d'école sera fréquentée par le centre aéré.

M. le Maire a répondu que les enfants seront déplacés dans la cour du bas ou dans la cour du haut selon l'avancée des travaux.

3/ Pose de protections en bois entre le toboggan et les marches d'accès suite à la jambe coincée d'un élève (ceci sera effectué dans un délai rapide cf M. le Maire).

4/ Réparation du portail sous la classe de Valentine.

5/ Déplacement de portes-manteaux chez Karin.

6/Fenêtre à murer dans la classe de Sophie.

7/Trou en formation dans la cour.

8/ Le paravent de l'urinoir situé dans la classe de Mme JOURDAN se désolidarise du mur.

Les travaux concernant les points 4 à 8 seront effectués ultérieurement par les services techniques.

Concernant la sieste des petites sections :

Il ressort depuis plusieurs années des difficultés de rythme pour les élèves de petite section qui devraient être couchés pour leur sieste à 13 h 00.

Mme JOURDAN soulève une nouvelle fois ce problème récurrent et s'étonne que les enfants arrivent fréquemment à 11h45 à la cantine alors qu'ils sortent de sa classe à 11h30. Ce retard a pour conséquence de décaler leur retour à 12h20.

Les ATSEM jugent que 10 minutes ne suffisent plus à les ramener en classe car leur temps de pause s'effectue de 12h30 à 13h00, c'est pourquoi faute de personnel en nombre suffisant, les maternelles se retrouvent souvent à rester dans la cour de l'école élémentaire et se couchent à 13h30

Pour contrecarrer ce souci et permettre de gagner un peu de temps, M. le Maire a demandé au personnel de cantine de disposer les entrées directement sur la table et de pré-découper la viande. Il informera également les ATSEM que les enfants doivent absolument être ramenés en classe dès leur sortie de cantine.

Dans le cadre du déjeuner Madame CAMPOLO désirerait que ses élèves puissent se laver les mains en présence de l'ATSEM avant d'aller déjeuner.

• Questions des parents

Sécurité :

Ne serait-ce pas moins dangereux et plus sécurisant d'installer une sonnette à la grande porte des escaliers de l'école primaire afin que les enfants qui descendent seuls et qui arrivent exceptionnellement en retard n'aient pas à aller aux escaliers côté route pour qu'on leur ouvre ?

REPONSE: le Directeur pense que pour des raisons pratiques il est préférable de laisser la sonnette à ce portail car le-dit portail est visible depuis sa classe et proche de celle-ci de plus, les enfants en retard sont accompagnés par leurs parents.

Dans le cadre du plan vigipirate est-ce normal que M. CHALUMEAU ne soit pas remplacé ? Aucune surveillance n'est faite autour de l'école en son absence.

REPONSE : M. le Maire nous informe qu'il est très compliqué de faire appel à un policier remplaçant pendant les vacances de M. Chalumeau.

Cependant, concernant la sécurité des enfants il propose d'organiser un service de parents vêtus d'un gilet jaune qui se relaieraient pour les faire traverser.

Dans le cadre du plan Vigipirate, Mme MISCIGLIA présidente de l'APE remercie les personnes concernées d'avoir quand même permis un accueil échelonné des Petites Sections à la rentrée scolaire. Le calme et la sérénité étaient au rendez-vous, favorisant ce contact si important.

Cantine

Serait-il envisageable de se faire livrer des repas bio pour le déjeuner de nos enfants ?

REPONSE : M. le Maire nous informe que les repas sont en partie bio et invite les parents à prendre connaissance des menus affichés sur les tableaux.

Il propose aux parents de venir voir comment se déroule une séance de cantine et/ou déjeuner avec eux en prenant soin de prévenir préalablement la Mairie.

Serait-il possible que les enfants mangent des repas fraîchement préparés ?

REPONSE : c'est déjà le cas puisque les repas bénéficient d'un circuit court.

Est-il prévu de changer de prestataire pour la restauration ?

REPONSE : non il n'est pas prévu de changer de prestation pour la restauration.

Enfin lors du dernier conseil d'école il avait été demandé pourquoi les délais d'annulation de cantine étaient si longs à savoir 10 jours.

REPONSE : les repas étant commandés de mercredis en mercredis il n'est pas possible de faire différemment.

Travaux école

Concernant les travaux prévus dans la cour de Mme CHEVILLON et au-dessus de sa classe, quand seront-ils faits ?

REPONSE : Ils seront effectués à chaque vacances scolaires.

Y a t-il eu un contrôle stipulant la présence ou l'absence d'amiante concernant les travaux en cours sur la classe de Mme CHEVILLON ?

REPONSE : Oui cela a été fait.

Quelle est l'entreprise en charge des travaux ?

REPONSE : M. le Maire n'a pas souhaité répondre à cette question.

Divers

Il semblerait que les problèmes sanitaires liés à la présence des rats ne soient toujours pas résolus dans la classe de Mme CAMPOLO ?

REPONSE : Le point a été évoqué dans le paragraphe intitulé « concernant le reste des travaux ».

Les enfants peuvent-ils avoir de la peinture bio ? (Cette question fait suite à une allergie survenue chez un élève.)

REPONSE : le Directeur nous précise que la peinture est déjà hypoallergénique. Les parents d'élèves vont se renseigner s'il existe de la peinture bio et en informeront le Directeur.

Pourquoi les petites sections ont peur d'aller dans la cour de l'école élémentaire aux heures de cantine ?

REPONSE : lorsque les enfants de petites sections ne sont pas ramenés à l'école maternelle directement après leur déjeuner (cf point précédent) ils restent dans la cour de l'école élémentaire et certains enfants ont été bousculés et embêtés par les « grands ».

Quelles mesures seront prises pour changer cela ?

REPONSE : les enfants de maternelle doivent être ramenés dans leur école après leur déjeuner. Le Maire va en informer les ATSEM.

Pouvons nous avoir accès au plan de mise en sécurité évoqué au dernier conseil d'école ?

REPONSE : oui, cela est possible auprès du Directeur, le vendredi sur rendez-vous.

La mairie pourrait-elle transmettre au Conseil d'Ecole la prévision d'évolution des effectifs à moyen terme pour anticiper sur les moyens scolaires ?

REPONSE : cela est impossible car la population scolaire fluctue d'une année sur l'autre (possibilité de consulter les données INSEE.)

La séance est levée à 21 heures.

PJ : délibération et feuille d'émargement

Fait à Spéracèdes, le 18 Octobre 2016.

Le Président du Conseil d'Ecole : M. BOUFFAULT



La Secrétaire de séance : Mme LESTRELIN

